

## Chômage, immigration

### Le choix de la démocratie parlementaire et du dialogue social

Dans un entretien au *Figaro Magazine*, publié le 11 février 2012, Nicolas Sarkozy a proposé de soumettre au référendum une réforme durcissant les conditions d'indemnisation du chômage, en l'absence d'un consensus parmi les partenaires sociaux, ainsi que le statut des étrangers. Cette mesure risque de mettre à mal le dialogue social, sans pour autant répondre aux problèmes de fond de la société française.

Le Nouveau Centre revient sur la position de Nicolas Sarkozy et réaffirme son attachement à la démocratie parlementaire et au dialogue social.

#### LES CHIFFRES CLES

##### ✓ Le chômage

- en janvier 2012, en France, le taux de chômage avoisinait les **10%**
- **75 % des demandes de formations** des chômeurs ne sont pas satisfaites
- **63% des Français** sont favorables à un durcissement des conditions d'indemnisation pour les chômeurs
- la lutte contre le chômage est une thématique prioritaire dans le choix du candidat à la présidentielle pour **50% des Français**

##### ✓ L'immigration

- il y a en France environ **5 342 300** immigrés en France
- entre **200 000 et 400 000** étrangers seraient en situation irrégulière en France
- **deux tiers** des Français estiment que les immigrés enrichissent la culture du pays (contre seulement la moitié des Européens) et **62 %** pensent que certains secteurs de l'économie ont besoin d'immigrants (contre moins de la moitié des Européens)

**LE REFERENDUM EN FRANCE**

L'article 3 de la Constitution française du 4 octobre 1958 affirme que "la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum".

Il existe en France plusieurs types de référendum:

- **le référendum constituant**, prévu par l'article 89 de la Constitution, intervient à l'initiative du Président de la République sur proposition du Premier ministre ou des membres du Parlement
- **le référendum législatif**, prévu par l'article 11 de la Constitution, peut porter sur l'organisation des pouvoirs publics, les réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale ou la ratification d'un traité. La révision constitutionnelle de 2008 introduit la possibilité d'un référendum d'initiative populaire dès lors qu'elle émane d'au-moins un cinquième des membres du Parlement, soutenus par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales.
- **le référendum d'initiative locale**, qui existe depuis 2003, donne, selon l'article 72-1, la possibilité à toutes les collectivités territoriales de soumettre à leurs électeurs tout projet de texte relevant de sa compétence.

***Les référendums de la Vème République***

Date	Motif et circonstances	Résultat
28 septembre 1958	Projet de Constitution de la Ve République	adoption
8 janvier 1961	Référendum sur l'autodétermination en Algérie	adoption
8 avril 1962	Référendum sur les accords d'Évian	adoption
28 octobre 1962	Élection du président de la République au suffrage universel direct	adoption
27 avril 1969	Référendum sur la réforme du Sénat et la régionalisation	rejet
23 avril 1972	Référendum sur l'élargissement de la CEE aux Royaume-Uni, Irlande, Danemark et Norvège	adoption
6 novembre 1988	Référendum sur l'autodétermination en Nouvelle-Calédonie	adoption
20 septembre 1992	Référendum sur le traité de Maastricht	adoption
24 septembre 2000	Réduction de 7 à 5 ans de la durée du mandat du président de la République	adoption
6 juillet 2003	Modification des limites territoriales de la Corse	rejet (par les électeurs corses)
29 mai 2005	Référendum français sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe	rejet

**La proposition de Nicolas SARKOZY**

Nicolas Sarkozy souhaite qu'après quelques mois d'indemnisation, les demandeurs d'emploi aient à choisir une formation qualifiante à l'issue de laquelle ils seront tenus d'accepter la première offre d'emploi correspondant au métier pour lequel ils auront été nouvellement formés.

Nicolas Sarkozy demande à ce que cette mesure soit soumise à un référendum.

Le statut des étrangers devrait, selon lui, être examiné de la même manière. Le Président de la République souhaite l'adoption de mesures qui permettraient de simplifier, et donc d'augmenter, les reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière, telles que la suppression de l'intervention du juge judiciaire dans le contentieux de l'éloignement des étrangers.

Nicolas Sarkozy propose également de durcir les conditions du regroupement familial et de réduire l'immigration du travail.

Les propositions de Nicolas Sarkozy soulèvent plusieurs questions :

- tout en étant favorable à la consultation populaire, le Nouveau Centre craint néanmoins qu'un référendum sur des sujets aussi complexes n'oppose les Français les uns aux autres : les « chômeurs » stigmatisés contre la population active, ou les « étrangers » contre les « Français », dans une période où notre pays a plus que jamais besoin d'unité.
- le Nouveau Centre rappelle également l'importance du Parlement, en charge de ces sujets de société qui relèvent, du fait notamment de leur dimension juridique et technique, de la compétence du législateur.

**Les propositions du Nouveau Centre**

Le Nouveau Centre n'exclut par le recourt au référendum, mais souhaite le limiter à des sujets précis pour qu'il ne se substitue pas au dialogue social.

Nous sommes ainsi favorables à la tenue **d'un référendum dans les trois mois suivant l'élection présidentielle concernant les mesures à appliquer pour une République plus exemplaire** :

- limitation du cumul des mandats,
- proportionnelle
- reconnaissance du vote blanc doivent être soumis à l'examen du peuple.

Pour favoriser le dialogue social, nous souhaitons soutenir tout ce qui va dans le sens **d'une meilleure reconnaissance des corps intermédiaires** – associations, fondations, syndicats, mutuelles, coopératives – qui sont autant d'outils au service de la régulation de la société et des solidarités de proximité.

En matière de dialogue social sur l'emploi, le Nouveau Centre propose de laisser les branches professionnelles et les entreprises décider de ce qui est bon pour elles en fonction de leur secteur d'activité, leur bassin géographique d'emploi, leur marché ainsi que la période. Ceci dans le cadre d'un **dialogue social renforcé**.

Les propositions du Nouveau Centre

✓ **Sur l'indemnisation du chômage**

Le Nouveau Centre demande l'instauration d'un contrat de travail à droits progressifs qui offre aux travailleurs plus de protection au fur et à mesure qu'ils restent dans l'entreprise.

Ce contrat permet aux salariés d'accumuler des droits progressifs dans le temps (en terme d'indemnisation du chômage, de protection juridique, de formation, etc.), en évitant les effets de discontinuité et de rupture liés à la distinction CDD/CDI.

Pour l'entreprise, le montant des cotisations chômage sera dégressif en fonction de la durée de l'emploi. Cela signifie la suppression du caractère fixe des cotisations et son remplacement par un système de modulation des cotisations patronales, sous la forme d'un bonus / malus, à coût nul pour l'Etat.

✓ **Sur l'immigration**

Le Nouveau Centre souhaite une approche européenne de ce sujet.

L'instauration d'une politique migratoire européenne est indispensable pour en finir avec incohérence entre d'une part une liberté de circulation totale au sein de l'espace Schengen et d'autre part l'absence de politique commune d'immigration et d'asile. Ce qu'on a vu à Lampedusa ou ailleurs en Europe n'est pas acceptable. Certes, l'Europe ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle ne peut pas non plus rester sans réponse politique et économique à des phénomènes migratoires qui la concernent directement.

La politique migratoire européenne devra reposer sur trois piliers :

- l'évaluation au niveau de l'Union de nos besoins en bras et en cerveaux, au regard de notre situation économique.
- un contrôle rigoureux aux frontières extérieures de l'Union exercé par un corps européen de garde-frontières et le renforcement de l'agence Frontex.
- une politique européenne ambitieuse en matière d'aide au développement.

**ILS L'ONT DIT :**

***Hervé Morin, Président du Nouveau Centre***

« Selon moi, il appartient d'abord au gouvernement et aux partenaires sociaux d'engager une réforme législative courageuse de l'assurance chômage et, au delà, de notre système de formation pour donner de véritables perspectives aux demandeurs d'emploi. Le référendum ne doit être qu'une voie de recours. »

*Interview au Figaro Magazine, 17 février 2012*

« Les questions du cumul des mandats, des conflits d'intérêts, de la détention des sociétés de presse pourraient faire l'objet d'un beau référendum au lendemain d'une Présidentielle. Il prendra acte d'une nouvelle étape de la démocratie française. »

*« Arrêtez de méprisez les Français », Flammarion, 2011*

***François SAUVADET, Ministre de la fonction publique, Vice-président du Nouveau Centre***

« Je ne suis pas sûr que le référendum soit le plus adapté pour des sujets aux réponses complexes. Je suis attaché à la démocratie parlementaire et au dialogue social. »

*Interview à 20 Minutes, 14 février 2012*